

## Programme de formation

### Travailler avec des artistes amateurs

#### Objectifs :

Nombreuses sont les structures qui font « travailler » ensemble des amateurs et des professionnels lors de spectacles participatifs réalisés avec des groupes d'habitants par exemple. Et qu'en est-il socialement des restitutions d'ateliers ? La mixité entre amateurs et professionnels existe souvent dans la musique lors de représentations. Cette formation rappelle les enjeux et clarifie les risques et les responsabilités. Elle énonce les grands principes réglementaires applicables à ces pratiques.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- distinguer le statut de l'amateur de celui du professionnel
- identifier et appliquer la réglementation actuelle en matière de spectacle amateur
- comprendre les enjeux réglementaires des spectacles hybrides (amateur et professionnel)
- comprendre les évolutions réglementaires

A l'issue de cette formation, la structure ou la compagnie minimisera les risques sociaux et fiscaux liés à l'engagement d'artistes amateurs.

#### Publics et prérequis :

Cette formation est destinée à toute personne confrontée aux problématiques concrètes de la production de spectacle mêlant les amateurs et les professionnels.

#### Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Les contenus théoriques et méthodologiques sont apportés sous la forme d'exposés et au cours de l'analyse de situations concrètes. Bien que de courte durée, cette formation favorise des méthodes pédagogiques actives.

#### Durée :

7 heures.

#### Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Comprendre le cadre général de la loi sur les amateurs  
les enjeux pour le spectacle

Connaître le cadre juridique du spectacle professionnel  
la définition juridique du spectacle vivant et de l'entrepreneur de spectacle  
la détention de la licence de spectacle  
la présomption de salariat des artistes du spectacle  
le recours aux bénévoles dans les structures professionnelles  
la notion de bénévole  
la convention de bénévolat

Définir le spectacle amateur  
la notion d'artiste amateur  
le cadre non lucratif du spectacle amateur  
le recours à des artistes professionnels (GUSO)

Recourir aux amateurs au sein des structures professionnelles  
la possibilité prévue par la loi de 2016  
les conditions de ce recours  
la télédéclaration  
l'articulation de la relation amateur/professionnel dans le respect des règles applicables  
les exemples de projets participatifs

Comprendre et évaluer les risques encourus en cas d'inapplication des règles  
les risques sociaux  
les risques pénaux  
les risques de requalification  
les risques de travail dissimulé  
les risques financiers

#### **Validation des acquis et évaluation :**

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

#### **Documentation :**

Des supports élaborés par l'intervenant sont remis aux participants à l'issue de la formation.